

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-556333

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : 15013

Matricule : 15013 Société : RAN

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : YANOUNE AOUAIE

Date de naissance : 12-06-1978

Adresse : 15 LOT LA FACULTE, HSSAIA, S.O.A. ALJADIDA

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

P. YASSER GHARBAOUI
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Rue Bejrout Imm. SAADA
Entrée 3, 6ème Etage, Appt. 316
Rabat - Tél.: 05 37 70 70 75
INPE : 101184737

Date de consultation :

23 FEB. 2022

Nom et prénom du malade :

BERKIA AYA

Age: 10 ans

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☒ Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite Aiguë

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

23 FEB. 2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 FEB 2022		CS	210,00	INP : Pr. YASSER GHARBAO Spécialiste des Maladies Respiratoires Rue Beyrouth, Imm. SAADA Entrée 3, 6ème Etage, Appt. 3 Rabat - Tél.: 05 37 70 70 75 INPE : 101184737

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL ABRINI 4, Rés. Darat, Imb. 4, Mag. 12, Oulad Hlal, Hsaine-Sale Al Jarida Tél.: 05 78 38 86	23-02-22	1224,30

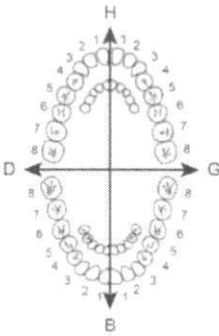
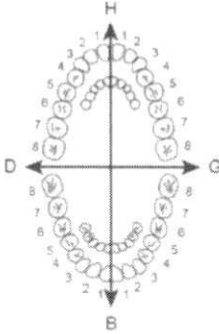
[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 0000000 D ————— 0000000 35533411 H 21433562 0000000 ————— G 0000000 11433553 B			MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession			
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pr Yasser GHARBAOUI

Spécialiste des Maladies
Respiratoires

Adultes et Enfants

- Professeur de l'enseignement supérieur assistant
- Ex médecin commandant des hôpitaux militaires
- Ex interne de l'hôpital Hôtel - Dieu - Paris V
- Asthme, Tuberculose, Allergologie, Cancer du poumon
- Endoscopie bronchique, Exploration de l'apnée de sommeil
- Explorations fonctionnelles

Rabat, le 23 FEB 2022

Ordonnance

Mlle Aya BERKIA

1) SERETIDE AÉROSOL, Suspension pour inhalation

125mcg/25mcg par dose : 2 - 0 - 2 x 3mois

2) ZYRTEC 10 mg Comprimé : 0 - 0 - 1 x 3mois

3) RISONEL 50 µG, Suspension pour pulvérisation nasale : 0 - 0 - 0 x 3mois

4) BETASTENE 2 MG, comprimé : 2 - 0 - 0 x 5jours

5) VENTOLINE SPRAY : 2 bouffées 3 fois par jour pendant 5 jours

Pr. YASSER GHARBAOUI
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Rue Beyrouth, Imm. SAADA
Entrée 3, 6ème Etage, Appt. 316
Rabat - Tél.: 05 37 70 70 75
INPE : 101184737

Tél. / Fax : 05 37 70 70 75 - Email : yassergharbaoui@gmail.com

⑨ عمارة السعادة، زنقة بيروت، مدخل 3، الطابق السادس شقة 316 - الرباط المدينة
Imm. Saada, Rue Beyrouth Entrée 3, 6ème étage Appt 316 - Centre Ville RABAT

البروفيسور ياسر الغرباوي

أخصائي في أمراض الصدر والرئتين
أستاذ التعليم العالي مساعد

الكبار والأطفال

- طبيب رائد سابق بالمستشفيات العسكرية
- طبيب داخلي سابق بمستشفيات باريس،
- مستشفى أوطيل ديو باريس 5
- الربو، السل، أمراض الحساسية، سرطان الرئة
- الفحص بالمنظار، قياس الوظائف التنفسية،
- كشف أمراض إنقطاع التنفس أثناء النوم

الرباط، في

N° du Lot

Date Per.

P.P.V: 119,10 DH

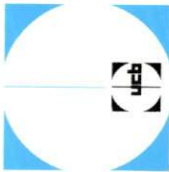
LOT : 2301
UT.AV : 07-24
PPV : 36DH60



٤٣, ٤٥

زيرتيك 10 ملغ[®]

سيتيريزين ديكلورهيدرات



Zyrtec® 10mg

15 قرصا ملبسة قابلة للكسر

AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec® 10mg



15 comprimés pelliculés sécables



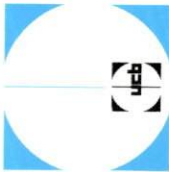
6 118000 020158



٤٣, ٤٥

زيرتيك 10 ملغ[®]

سيتيريزين ديكلورهيدرات



Zyrtec[®] 10mg

15 قرصا ملبسة قابلة للكسر

AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec[®] 10mg



15 comprimés pelliculés sécables



6 118000 020158

SERETIDE

propionate de fluticasone/
salmétérol

GlaxoSmithKline Maroc

Aïn El Aouda

Région de Rabat

PPV: 175,00 DH



6 118001 141869

ID:646823

Lot

EXP

HW4A

11 2022

Ventoline

100 microgrammes/dose

Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé.

COMPOSITION :

Sulfate de salbutamol
quantité correspondant à
salbutamol 100,00 µg*

pour une dose

Gaz propulseur :
norflurane (tétrafluoroéthane
ou HFA 134a)

*µg = microgramme

Lire la notice avant
utilisation.

Tenir hors de la vue et de la
portée des enfants.

Agiter avant utilisation.

Titulaire d'AMM au Maroc:

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat

Fabricant :

Glaxo Wellcome Production
27000 Evreux - France

GlaxoSmithKline
Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat



VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

